



Licence professionnelle Entrepreneuriat

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Entrepreneuriat. 2017, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02028242

HAL Id: hceres-02028242

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028242>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Entrepreneuriat

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Entreprises, Tourismes, Territoires

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management des Organisations, spécialité Entrepreneuriat (MOE)*, est une formation dispensée à l'IUT (Institut universitaire de technologie) de Corse. La date de son ouverture remonte à 2004.

La formation qui vise à former et accompagner des porteurs de projet repose sur quatre piliers : création, développement d'activité, reprise, fonctions d'encadrement. Les métiers visés sont ceux de chef d'entreprise, cadre polyvalent de gestion, chef de projet, assistant de direction.

Le volume horaire global par étudiant est de 537 heures dont 104 heures mutualisés avec la LP *Management des Energies Renouvelables*. Le volume supplémentaire du projet tuteuré est de 120 heures et la durée du stage est de treize semaines.

La licence professionnelle (LP) *Management des Organisations, spécialité Entrepreneuriat* est ouverte aux étudiants du Pôle PEPITE Corse (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) inscrits en D2E (diplôme étudiant entrepreneur). Elle est dispensée en formation initiale et n'est pas décomposée en plusieurs parcours.

Analyse

Objectifs

L'objectif premier de la formation, bâtie autour de la création et de la reprise d'entreprise, est de former et accompagner des porteurs de projets.

Huit unités d'enseignements (UE) composent la formation : préparation du porteur de projet, communication, commercial/marketing, entreprise, gestion/finance, juridique, projet tuteuré, stage ou activité en entreprise.

Les objectifs sont clairement exposés et semblent globalement atteints.

Les éléments correspondants du dossier sont clairement présentés.

Il existe un fort lien avec le tissu institutionnel et professionnel. Les professionnels en activité sont très présents dans les enseignements et l'accompagnement des étudiants.

Il est à regretter néanmoins que pour une LP construite autour de la création et de la reprise d'entreprise, seulement 24 heures soient consacrées à la reprise (UE4, 4.4) et 12 heures seulement au business plan (UE4, 4.5). Quant à la création d'entreprise proprement dite, on supposera qu'elle se dissémine partout (mais sans assurance sur cette lecture). La question de l'innovation semble également absente du dispositif.

Organisation
<p>Cette Licence professionnelle peut être suivie en alternance depuis la rentrée 2007 et le nombre d'étudiants qui choisissent ce dispositif est en augmentation (9 sur 22 inscrits en 2011 ; 19 sur 22 en 2015). Il semblerait donc que l'on se dirige vers une formation exclusivement en alternance dans les années à venir.</p> <p>Le dispositif organisationnel et de suivi est conforme à la réglementation (un enseignant responsable de chaque UE, conseil de perfectionnement, commission d'habilitation des projets tuteurés, commission d'évaluation des stages, comité de pilotage de l'apprentissage).</p> <p>Possibilité est faite pour les étudiants de cette formation de choisir le statut « Étudiant entrepreneur ». Les enseignements de cette LP sont, en effet, ouverts aux étudiants entrepreneurs du PEPITE de Corse. A ce propos, il aurait été intéressant de connaître le profil de ces étudiants (seul le chiffre de 5 est donné).</p> <p>La maquette est très bien détaillée, ce qui permet une visualisation très intéressante du contenu. La Licence professionnelle Entrepreneuriat présente 104 heures en commun avec la LP Management des Energies Renouvelables. C'est un volume significatif. Il faudrait mieux indiquer quels cours sont concernés pour estimer l'impact de cette mutualisation sur le parcours pédagogique de l'étudiant, d'autant que la mutualisation ne paraît pas évidente a priori si l'on se fonde sur les intitulés des deux spécialités tout au moins.</p> <p>On a parfois l'impression d'une formation double compétence où il est question d'enseigner les fondamentaux de la gestion (Ressources Humaines, marketing, gestion comptable et financière, droit, etc.) alors que les étudiants viennent très largement de formation de gestion (IUT GEA, TC, etc.). Une place plus importante à l'entrepreneuriat serait bénéfique.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La Licence professionnelle <i>Entrepreneuriat</i> est fortement ancrée dans son environnement ; elle fait suite au DU (diplôme universitaire) <i>Entrepreneuriat</i> créé en 1998.</p> <p>Depuis mars 2014, l'Université de Corse a obtenu le Label PEPITE (Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) avec 19 partenaires spécialisés dans les problématiques entrepreneuriales. Le lien avec le PEPITE local est une force. Le fait que la même personne dirige la LP et le PEPITE est certainement un point positif.</p> <p>De très nombreux acteurs institutionnels sont impliqués dans cette LP (Agence nationale de la valorisation de la recherche, Agence pour l'emploi des cadres, Chambre de commerce et d'industrie, Ordre des experts comptables, etc.). Sur ce point, le tableau synthétique fourni montre la complémentarité de ces partenariats.</p>
Equipe pédagogique
<p>La répartition des enseignements entre des intervenants professionnels en activité (63 %) et des enseignants (37 %) est correcte. Chaque UE est pilotée par un enseignant en général enseignant titulaire ou PAST (sauf l'UE6 pilotée par un avocat). La complémentarité de l'équipe enseignante est à noter également.</p> <p>La commission de recrutement est composée de sept personnes. La commission d'habilitation des projets tuteurés siège une fois par an en octobre. La commission d'évaluation des stages réunit six personnes (deux enseignants et quatre professionnels) une fois par an (mars). Enfin le comité de pilotage de l'apprentissage (deux enseignants et deux professionnels) évalue le contenu des missions confiées à l'apprenti deux fois par an.</p> <p>L'équipe pédagogique a publié un certain nombre d'ouvrages, de fascicules ou de chapitres à visée pédagogique, ce qui témoigne de son implication sur la question entrepreneuriale.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le nombre d'inscrits pédagogiques est stationnaire ces deux dernières années (22 en 2015-16 ; 21 en 2014-15), en décroissance depuis 2013-2014 (25 étudiants inscrits).</p> <p>Le nombre de diplômés est intéressant et conforme à ce qui est attendu mais le nombre d'étudiants en poursuite d'études est trop important bien qu'en diminution en 2015 (7/18) par rapport à 2013 et 2014. Le taux d'insertion professionnelle est relativement faible (50 % en 2015 et 2014), ce qui nécessitera des efforts supplémentaires ; d'autant que plusieurs étudiants créent leur propre emploi. Il aurait été intéressant d'avoir un aperçu sur les cinq créations d'entreprise.</p>
Place de la recherche
<p>L'équipe pédagogique, pour trois des membres dont le responsable de formation, est adossée au Laboratoire LISA - Lieux, Identités, eSpaces et Activités (UMR CNRS 6240). Même si la mission d'une Licence professionnelle n'est pas d'attirer vers la recherche, l'adossement de l'équipe à une équipe de qualité ne peut que renforcer la maîtrise du discours. D'autant que, comme il est précisé dans le dossier qu'une équipe de chercheurs en économie et gestion s'est spécialisée en entrepreneuriat, il paraîtrait opportun d'établir plus de passerelles avec le monde de la recherche.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation de cette formation est acquise avec une place prépondérante offerte à l'alternance. En revanche, on peut regretter l'absence d'information sur la VAE (validation des acquis de l'expérience)/VAP (validation des acquis professionnels) et la formation continue.</p> <p>La forte présence du monde professionnel (entreprise et institutionnel) dans la formation (conception de la formation, suivi de la formation, enseignements) est un véritable atout qu'il faut conserver.</p> <p>La place des professionnels est très correcte (63 % des enseignements dispensés, qui plus est sur des disciplines de spécialité). La variété des expertises est large : avocat, consultant capital risque, expert-comptable, chef d'entreprise, chargé de mission.</p> <p>On doit relever que 19 étudiants sur 22 ont choisi la voie de l'alternance pour suivre cette formation. Il sera opportun de se demander si cela ne déséquilibre pas l'organisation de la formation par rapport aux étudiants en formation initiale et/ou si l'ambition est de passer à une formation 100 % dédiée à l'alternance.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le poids du projet tuteuré est relativement faible (120 heures) dans la formation (537 heures). Il devrait représenter le quart de la formation, ce qui n'est pas le cas actuellement.</p> <p>Néanmoins, il aurait été intéressant de proposer une restitution des projets beaucoup plus complète (seuls trois exemples, pas nécessairement représentatifs, sont indiqués sur 22 inscrits).</p> <p>Les UE stage et projet tuteuré sont bien différenciés. Ces 2 UE représentent 22 crédits ECTS (European Credits Transfert System), soit 37 % du total des ECTS de l'année. Le projet tuteuré donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance en fin d'année. Une grille détaillée présente la notation.</p> <p>Le stage est suivi en binôme par l'équipe pédagogique et le maître de stage dans l'entreprise d'accueil. Des rencontres tripartites (étudiant, tuteur, maître de stage) ont lieu in situ. Un guide méthodologique est fourni à l'étudiant.</p> <p>La présence des ateliers job dating est également un point positif.</p>
Place de l'international
<p>Les informations sont consolidées au niveau de l'Université de Corse, ce qui est certes intéressant, mais il aurait été plus pertinent de faire un <i>focus</i> sur la Licence professionnelle.</p> <p>Cette vue consolidée se confirme par un paragraphe spécifique qui montre que, sur la période 2011-2016, seulement trois étudiants sont concernés par cette dimension, ce qui reste anecdotique et insuffisant.</p> <p>La place donnée à l'anglais est faible (15 heures ; 0,5 ECTS), ce qui explique qu'aucune certification en langue ne soit proposée aux étudiants (TOEIC, TOEFL, etc.). On peut également le regretter. En outre, la dimension internationale pourrait être développée car, comme pour les grandes entreprises, l'international constitue une voie de développement essentielle pour les entreprises de taille moyenne ainsi que pour les petites entreprises et ce, d'autant plus dans un contexte insulaire à forte identité avec des produits dont l'origine peut être valorisée.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La plupart des étudiants sont issus du Diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Gestion des entreprises et des administrations</i> (11/22) et de Brevet de technicien supérieur (BTS) (5/22). Il n'y a en revanche aucun étudiant en provenance de la deuxième année de licence (L2) <i>Economie gestion</i> alors que la LP peut être une poursuite d'études pertinente. A signaler la présence de deux étudiants de troisième cycle : on peut penser qu'il s'agit d'étudiants entrepreneurs et/ou d'étudiants cherchant une double compétence avec un projet de création/reprise d'entreprise ; il aurait été pertinent d'expliquer ces situations.</p> <p>La plateforme d'orientation de l'université vient en soutien du dispositif mis en place par la formation.</p> <p>L'information doit être plus éclairante auprès des candidats quant à la vocation première d'une Licence professionnelle : l'insertion dans le marché du travail. La poursuite d'études doit rester exceptionnelle.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La place du digital semble peu présente, bien qu'en progrès, à la fois dans la façon d'enseigner (<i>e-learning</i>) que dans les enseignements : la réalisation, l'animation, la gestion d'un site internet sont aujourd'hui pour les entreprises un moyen de communication et de commercialisation essentiel (tout particulièrement pour les petites entreprises et/ou les entreprises relativement isolées sur le plan géographique).</p> <p>La mise en place de <i>serious game</i> est un atout pour ce type de formation Il est précisé la présence d'un incubateur, d'un espace de <i>co-working</i> et d'un fablab. Le tout est intéressant mais les étudiants disposent-ils de ces trois structures ? Quelles sont les modalités d'inscription et/ou de sélection à l'entrée ? Le dossier n'apporte aucun élément de réponse à ces interrogations. Les modalités de contrôle des connaissances sont adaptées.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Il s'agit d'un dispositif classique associant contrôle continu et terminal mais peu de détails sont donnés sur la proportion des différents types de contrôle.</p> <p>La structuration de l'année se fait en deux semestres de 30 European credits transfer system (ECTS) chacun.</p> <p>Les modalités de contrôle des connaissances sont expliquées en début d'année. Les étudiants ont la possibilité de redoubler une seule fois.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le contrôle continu favorise l'autoévaluation et permet aux enseignants de vérifier l'acquisition des compétences tout au long du semestre.</p> <p>Un bilan pédagogique enseignant-tuteur/étudiant est dressé à mi-parcours et en fin d'année universitaire.</p> <p>Des entretiens responsable pédagogique/équipe pédagogique permettent d'évaluer le niveau de la promotion.</p> <p>Les jurys de soutenances et de projets permettent également de confirmer ce lien fort avec l'étudiant.</p> <p>Des efforts sont annoncés pour faciliter l'autoévaluation des étudiants via leur ENT (Espace numérique de travail).</p> <p>La création d'un livret d'apprentissage par le Centre de formation d'apprentis (CFA) de la région Corse et la création d'un référentiel de compétences et des activités de la licence font partie de l'éventail d'outils mis à la disposition des étudiants.</p> <p>Le référentiel de compétences en entrepreneuriat et esprit d'entreprendre est suivi mais la maquette reste très généraliste (lecture fonctionnelle : management, commerce/marketing, financement, RH, droit) et peu entrepreneuriale (opportunité, risque, créativité, innovation, accompagnement, outils, etc.).</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés se fait par la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP).</p> <p>Ce point n'est pas suffisamment étayé dans le dossier pour que l'on puisse évaluer sa pertinence.</p> <p>La gestion des anciens étudiants pourrait être densifiée, ce qui permettrait de renforcer l'employabilité des étudiants.</p> <p>Les informations sur les créations d'entreprises sont transmises par le pôle PEPITE Corse.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement joue un rôle essentiel dans la qualité de la formation.</p> <p>On peut regretter néanmoins que ces éléments soient généralistes et définitionnels plus que spécifiquement présentés par rapport à la Licence professionnelle.</p> <p>Une évaluation anonyme des enseignements est réalisée par les étudiants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation qui a du sens compte tenu des spécificités de l'environnement.
- Lien fort avec le PEPITE de Corse (Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat).
- Implication des différents acteurs institutionnels et des entreprises.
- Equipe de chercheurs en économie et gestion spécialisée en entrepreneuriat.
- Nombre significatif d'alternants dans la formation.

Points faibles :

- Place insuffisante donnée à l'entrepreneuriat.
- Insertion professionnelle faible.
- Lien peu évident *a priori*, car non expliqué, avec la Licence professionnelle *Management des Energies Renouvelables*, concernant les cours mutualisés.
- Place insuffisante accordée à l'anglais et aux langues étrangères.

Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une licence professionnelle de qualité, gérée par une équipe pédagogique attentionnée et dévouée.

Pour éviter un affichage excessif en termes de double compétence, il faudrait renforcer le poids de l'entrepreneuriat dans la formation. Un cours spécifique à la création d'entreprise et à la pertinence des outils (*business plan, business model, canvas-HTLM, etc.*) pourrait être mis en place. La spécificité de l'accompagnement pourrait également être présentée.

Il serait opportun de diminuer le taux de poursuite d'études et donc d'augmenter le taux d'insertion professionnelle.

Enfin, la place de l'anglais et de l'international pourrait être renforcée.

Observations de l'établissement



Corte, le 26 avril 2017

**Monsieur le Président du Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 Paris**

N° Réf : PMR/VPCFVU/17/ 168

Objet : Eléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES pour les licences professionnelles de l'IUT :

Licence Professionnelle *Protection de l'Environnement spécialité Eau et Environnement*
Licence Professionnelle *Génie Civil et Bâtiment spécialité Bâtiment et Construction*
Licence Professionnelle *Energie et Génie Climatique spécialité Energies Renouvelables*
Licence Professionnelle *Activités et Techniques de Communication spécialité Design Numérique*
Licence Professionnelle *Techniques et Pratiques Audiovisuelles et Cinématographiques spécialité Techniques et Activités de l'Image et du Son*
Licence Professionnelle *Assurance, Banque, Finance spécialité Banque*
Licence Professionnelle *Management des Organisations spécialité Entrepreneuriat*
Licence Professionnelle *Commerce spécialité Marketing et Communication*
Licence Professionnelle *Qualité Santé Sécurité Environnement*

Monsieur le Président,

Concernant les licences professionnelles délivrées par l'IUT de l'Université de Corse, les rapports d'évaluation des experts du HCERES ont mis en évidence quelques points faibles ainsi que des actions à mettre en œuvre dans une perspective d'amélioration continue telles que :

- ✓ établir un meilleur suivi de l'insertion professionnelle,
- ✓ renforcer l'auto-évaluation,
- ✓ renforcer l'enseignement des langues étrangères,
- ✓ renforcer la place de la recherche,
- ✓ ouverture vers l'international.

L'ensemble des rapports notent une poursuite d'études importante pour des formations conçues dans un objectif d'insertion professionnelle. Sur ce point, une réflexion s'impose au niveau local et national afin d'appréhender les multiples enjeux des licences professionnelles et la place qu'elles occupent dans les cartes de formation des établissements d'enseignement supérieur, de plus en plus concernés par des parcours en apprentissage.

Les réponses et les mesures correctives seront actées plus précisément pour chaque LP dans les fiches AOF constitutives du dossier d'accréditation (Vague C 2018) déposé par l'Université de Corse.

Seul le rapport concernant la licence professionnelle *Qualité Santé Sécurité Environnement* a fait l'objet de remarques particulières qui seront déposées sur la plateforme GED du HCERES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI

